

REVUE

Voltaire



**VOLTAIRE DANS
LE MONDE GERMANIQUE**

20

SORBONNE UNIVERSITÉ PRESSES

V20 · VIII. Entretien · Cinquante ans de recherches autour de Voltaire · Entretien avec Claude Lauriol

REVUE

Voltaire

DIRECTEUR FONDATEUR
José-Michel Moureaux

DIRECTEURS

Linda Gil
IRLC Université Paul-Valéry Montpellier 3
linda.gil@univ-montp.fr

Guillaume Métayer
CELLF (CNRS-Sorbonne Université)
gme.metayer@gmail.com

RESPONSABLES DES COMPTES RENDUS

Gillian Pink
Voltaire Foundation (Oxford)
gillian.pink@voltaire.ox.ac.uk

Nicolas Morel
Université de Zurich
nicolas.morel@uzh.ch

COMITÉ DE RÉDACTION

Nicholas Cronk (Université d'Oxford, directeur de la Voltaire Foundation),
Jean Dagen (Sorbonne Université), Olivier Ferret (Université Lumière Lyon 2),
Linda Gil (Université Paul-Valéry Montpellier 3), Russell Goulbourne
(Université de Melbourne), Gianni Iotti (Université de Pise),
Laurence Macé (Université de Rouen), Sylvain Menant (Sorbonne Université),
Myrtille Méricam-Bourdet (Université Lumière Lyon 2), Christiane Mervaud
(Université de Rouen), Guillaume Métayer (CNRS, CELLF-Sorbonne Université),
Gillian Pink (Voltaire Foundation), Nicolas Morel (Université de Zurich).

COMITÉ DE LECTURE

Marie-Hélène Cotoni (Université de Nice), Natalia Elaguina (Bibliothèque
nationale de Russie), François Jacob (Université de Besançon),
Camille Guyon-Lecoq (Université de Picardie Jules-Verne), John Iverson
(Whitman College, Washington), Christophe Martin (Sorbonne Université),
Gerhardt Stenger (Université de Nantes), Jeroom Vercruyssen (Vrije U. Brussel),
Charles Wirz (Institut et Musée Voltaire, Genève), Thomas Wynn
(Durham University), Piotr Zaborov (Institut de littérature russe de l'Académie
des sciences de Russie, Saint-Pétersbourg).

**TOUS LES ARTICLES PUBLIÉS DANS LA REVUE VOLTAIRE
SONT SOUMIS À UNE DOUBLE EXPERTISE.
LES ARTICLES DOIVENT ÊTRE ENVOYÉS PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE,
DANS UN FICHIER WORD ATTACHÉ.
À revuevoltaire@gmail.com.**

**LES VOLUMES ENVOYÉS POUR RECENSION DOIVENT ÊTRE ADRESSÉS IMPERSONNELLEMENT
AUX RESPONSABLES DES COMPTES RENDUS.
APRÈS AVOIR PRIS CONTACT AVEC EUX PAR VOIE ÉLECTRONIQUE.**

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES VOLTAIRIENNES

BUREAU

Présidente d'honneur : Christiane Mervaud

Président : Nicholas Cronk

Vice-président : Sylvain Menant

Secrétaire générale : Laurence Macé

Trésorier : Renaud Bret-Vitoz

Secrétaire : Myrtille Méricam-Bourdet

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Renaud Bret-Vitoz, Christophe Cave, Nicholas Cronk, Olivier Ferret,
Pierre Frantz, Linda Gil, Russell Goulbourne, Laurence Macé, Christophe
Martin, Sylvain Menant, Myrtille Méricam-Bourdet, Christiane Mervaud,
Guillaume Métayer, Gillian Pink.

<http://voltaire.lire.ish-lyon.cnrs.fr>

LES COTISATIONS DOIVENT PARVENIR À L'ADRESSE DU TRÉSORIER :

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES VOLTAIRIENNES

À l'attention du trésorier, Renaud BRET-VITTOZ

CELLF 16^e-18^e

Faculté des Lettres de Sorbonne Université

1, rue Victor-Cousin

F-75230 Paris cedex 05

TARIFS 2021

Sociétaire **35€**

Étudiant·e non salarié·e **20€**

Bibliothèque et institution **45€**

La *Revue Voltaire* est adressée gratuitement
aux adhérents de la SEV.

VOLTAIRE DANS LE MONDE GERMANIQUE

numéro 20 — juin 2021

ACTUALITÉS

Christiane Mervaud

Les vingt ans de la *Revue Voltaire*

Nicholas Cronk

Vers l'achèvement de l'édition imprimée des *Œuvres complètes de Voltaire*

Linda Gil

Voltaire à l'agrégation

IN MEMORIAM

VOLTAIRE DANS LE MONDE GERMANIQUE

Guillaume Métayer et Ludolf Pelizaeus

Introduction

Linda Gil

Les libraires face à la diffusion des *Œuvres complètes* posthumes de Voltaire en Allemagne : ruses commerciales, *fake news* et piratage à la veille de la Révolution française. Le cas de Jean Guillaume Virchaux, libraire à Hambourg

Antony McKenna et Gianluca Mori

La *Lettre sur Locke* de Voltaire à la cour princière de Rheinsberg

Edward Langille

L'*Avis de l'éditeur de la Réponse aux vers précédents* (c'est-à-dire les *Vers au roi de Prusse*) est-il de Voltaire ?

Hendrikje Carius

Numérisation des ressources voltairiennes dans les pays germanophones. État des lieux et perspectives de recherche

Gerhardt Stenger

L'« honnête vérité allemande » : la première biographie de Voltaire par Johann Christoph Von Zabuesnig

Wolfgang Adam

La relation de Lessing à Voltaire dans la perspective du gallotropisme

Jean Mondot

Voltaire en Allemagne et la naissance d'un nouveau gallotropisme

François Thomas

La référence à Voltaire dans la réflexion sur la traduction en Allemagne au XVIII^e siècle : Voltaire – Wieland, Herder – et Shakespeare

Guillaume Métayer

Un Voltaire Sécession dans l'ombre de Goethe : Josef Popper-Lynkeus

Ludolf Pelizaeus

De Voltaire à Paisiello : de *Candide* au *Roi Théodore*. Transferts culturels entre la France, l'Italie et l'espace germanophone

Frank Stückemann

Presse des Lumières en Westphalie. *Anti-Kandide* et « Apologie pour le Dr Martin » : la critique de Voltaire par Justus Möser

VARIA

Guido Beduschi

Historians and politicians in an unpublished manuscript of Voltaire

Daniel Droixhe

La contrefaçon liégeoise de *Tancredè* (1761). De la typographie au texte

INÉDITS

Nicholas Cronk

La correspondance de Voltaire : lettres et billets inédits adressés à Marc Duval et à d'autres correspondants

Gillian Pink

Un exemplaire corrigé du tome 8 des *Questions sur l'Encyclopédie*

COMPTES RENDUS

LES CHERCHEURS PAR EUX-MÊMES

Sarra Abrougui

Les Religions de l'Antiquité classique dans l'œuvre de Voltaire : réception et instrumentalisation

Debora Sicco

Voltaire: la política come azione

ENTRETIEN

Claude Lauriol

Cinquante ans de recherche autour de Voltaire

ISBN de ce PDF :

979-10-231-3021-8

<https://sup.sorbonne-universite.fr>

REVUE
Voltaire
n° 20 • 2021

Voltaire dans le monde
germanique

SORBONNE UNIVERSITÉ PRESSES
Paris

Les SUP sont un service général de la faculté des Lettres de Sorbonne Université.

Édition papier :

© Sorbonne Université Presses, 2021

ISBN : 979-10-231-0692-3

Mise en page Emmanuel Marc Dubois/3d2s (Issigeac/Paris)
d'après le graphisme de Patrick Van Dieren

Adaptation numérique :

© Sorbonne Université Presses, 2022

Emmanuel Marc Dubois/3d2s (Issigeac/Paris)

SUP

Maison de la Recherche

Sorbonne Université

28, rue Serpente

75006 Paris

tél. : (33)(0)1 53 10 57 60

sup@sorbonne-universite.fr

sup.sorbonne-universite.fr

SOMMAIRE

Liste des sigles et abréviations.....	7
Sciences en danger, revues en lutte	
Éditorial par le collectif des revues en lutte.....	9
Avant-propos	
Linda Gil & Guillaume Métayer.....	19

ACTUALITÉS

Les vingt ans de la <i>Revue Voltaire</i>	
Christiane Mervaud.....	23
Vers l'achèvement de l'édition imprimée des <i>Œuvres complètes de Voltaire</i>	
Nicholas Cronk.....	29
Voltaire à l'agrégation	
Linda Gil.....	33

IN MEMORIAM

Hommage à Sophie Lefay	
Pierre Frantz & Michel Delon.....	39
Hommage à Christophe Paillard	
Guillaume Métayer.....	41

VOLTAIRE DANS LE MONDE GERMANIQUE

Introduction

Guillaume Métayer & Ludolf Pelizaeus47

CONTEXTE ET DIFFUSION

Les libraires face à la diffusion des *Œuvres complètes* posthumes de Voltaire en
Allemagne : ruses commerciales, *fake news* et piratage à la veille de la Révolution
française. Le cas de Jean Guillaume Virchaux, libraire à Hambourg
Linda Gil53

La *Lettre sur Locke* de Voltaire à la cour princière de Rheinsberg
Antony McKenna & Gianluca Mori 71

L'*Avis de l'éditeur* de la *Réponse aux Vers précédents* (c'est-à-dire les *Vers au roi de
Prusse*) est-il de Voltaire ?
Édouard Langille87

4 Numérisation des ressources voltairiennes dans les pays germanophones. État des
lieux et perspectives de recherche
Hendrikje Carius97

RÉCEPTION

L'« honnête vérité allemande » : la première biographie de Voltaire par Johann
Christoph von Zabuesnig
Gerhardt Stenger119

La relation de Lessing à Voltaire dans la perspective du gallotropisme
Wolfgang Adam133

Voltaire en Allemagne et la naissance d'un nouveau gallotropisme
Jean Mondot143

La référence à Voltaire dans la réflexion sur la traduction en Allemagne
au XVIII^e siècle : Voltaire – Wieland, Herder – et Shakespeare
François Thomas151

Un Voltaire Sécession dans l'ombre de Goethe : Josef Popper-Lynkeus
Guillaume Métayer169

ADAPTATIONS

De Voltaire à Paisiello : de <i>Candide</i> au <i>Roi Théodore</i> . Transferts culturels entre la France, l'Italie et l'espace germanophone Ludolf Pelizaeus.....	189
Presse des Lumières en Westphalie. <i>Anti-Kandide</i> et « Apologie pour le Dr Martin » : la critique de Voltaire par Justus Möser Frank Stückemann.....	207

VARIA

Historians and politicians in an unpublished manuscript of Voltaire Guido G. Beduschi.....	221
La contrefaçon liégeoise de <i>Tancredè</i> (1761). De la typographie au texte Daniel Droixhe	239

INÉDITS

La correspondance de Voltaire : lettres et billets inédits adressés à Marc Duval et à d'autres correspondants Nicholas Cronk.....	247
Un exemplaire corrigé du tome 8 des <i>Questions sur l'Encyclopédie</i> Gillian Pink	263

COMPTES RENDUS

<i>Les Œuvres complètes de Voltaire</i> , t. 20C, <i>Micromégas and other texts (1738-1742)</i> , Oxford, Voltaire Foundation, 2017.....	271
<i>Les Œuvres complètes de Voltaire</i> , t. 21. <i>Essai sur les mœurs et l'esprit des nations</i> (I). <i>Introduction générale et Index analytique</i> , éd. Bruno Bernard, John Renwick, Nicholas Cronk et Janet Godden ; texte et bibliographie établis par Henri Duranton, Oxford, Voltaire Foundation, 2019.....	274
<i>Les Œuvres complètes de Voltaire</i> , t. 27. <i>Essai sur les mœurs et l'esprit des nations</i> (IX). <i>Textes annexes</i> , éd. Bruno Bernard, John Renwick, Nicholas Cronk et Janet Godden, Oxford, Voltaire Foundation, 2016.....	274
<i>Les Œuvres complètes de Voltaire</i> , t. 37. <i>Questions sur l'Encyclopédie, par des amateurs</i> (I). Introduction de Christiane Mervaud et index général établi par Dominique Lussier, Oxford, Voltaire Foundation, 2018.....	279

<i>Les Œuvres complètes de Voltaire</i> , t. 145, <i>Notes et écrits marginaux conservés hors de la Bibliothèque nationale de Russie. Complément au Corpus des notes marginales</i> , Oxford, Voltaire Foundation, 2019	281
Voltaire, <i>Questions sur l'Encyclopédie</i> , éd. Nicholas Cronk, Christiane Mervaud et Gillian Pink, Paris, Robert Laffont, coll. « Bouquins », 2019.....	286
Marc Hersant, <i>Voltaire : écriture et vérité</i> , Louvain, Peeters, coll. « La République des Lettres », 2015	290
Bertrand Binoche, « <i>Écrasez l'infâme!</i> » <i>Philosopher à l'âge des Lumières</i> , Paris, La Fabrique éditions, 2018	297

LES JEUNES CHERCHEURS PAR EUX-MÊMES

Sarra Abrougui, <i>Les Religions de l'Antiquité classique dans l'œuvre de Voltaire : réception et instrumentalisation</i> (sous la direction de Pierre Hartmann et Yves Lehmann, Université de Strasbourg).....	303
6 Debora Sicco, <i>Voltaire: la politica come azione</i> (sous la direction de Paola Rumore, Università degli Studi di Torino)	306

ENTRETIEN

Cinquante ans de recherches autour de Voltaire	
Entretien avec Claude Lauriol	315

LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

Bengesco	Georges Bengesco, <i>Voltaire. Bibliographie de ses œuvres</i> , Paris, Librairie académique Perrin, 1882-1890, 4 vol.
BnC	<i>Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale. Auteurs : t. 214; Voltaire</i> , éd. H. Frémont et autres, Paris, 1978, 2 vol.
BV	M. P. Alekseev et T. N. Kopreeva, <i>Bibliothèque de Voltaire : catalogue des livres</i> , Moscou, 1961.
CL	Grimm, Diderot, Raynal, Meister et autres, <i>Correspondance littéraire, philosophique et critique</i> , éd. M. Tourneux, Paris, Garnier, 1877-1882, 16 vol.
CN	<i>Corpus des notes marginales de Voltaire</i> , Berlin/Oxford, Akademie-Verlag/Voltaire Foundation, 1979- [8 vol. parus].
D	Voltaire, <i>Correspondence and related documents</i> , éd. Th. Besterman, OCV, t. 85-135, Oxford, Voltaire Foundation, 1968-1977.
<i>Dictionnaire général de Voltaire</i>	R. Trousson et J. Vercauteren (dir.), <i>Dictionnaire général de Voltaire</i> , Paris, H. Champion, 2003.
<i>Encyclopédie</i>	<i>Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, par une société de gens de lettres</i> , Paris, Briasson, David, Le Breton, Durand, 1751-1765, 17 vol. ; <i>Recueil de planches, sur les sciences, les arts libéraux, et les arts mécaniques, avec leur explication</i> , Paris, Briasson, David, Le Breton, Durand, 1762-1772, 9 vol.
Ferney	George R. Havens et Norman L. Torrey, <i>Voltaire's catalogue of his library at Ferney</i> , SVEC, no 9 (1959).
Fr.	Manuscrits français (BnF).
<i>Inventaire Voltaire</i>	J. Goulemot, A. Magnan et D. Masseur (dir.), <i>Inventaire Voltaire</i> , Paris, Gallimard, coll. « Quarto », 1995.
κ84	<i>Œuvres complètes de Voltaire</i> , [Kehl], Société littéraire typographique, 1784-1789, 70 vol. in-8o.
M	Voltaire, <i>Œuvres complètes</i> , éd. L. Moland, Paris, Garnier, 1877-1882, 52 vol.
n.a.fr.	Nouvelles acquisitions françaises (BnF).
OCV	<i>Les Œuvres complètes de Voltaire / The Complete Works of Voltaire</i> , Oxford, Voltaire Foundation [édition en cours].
OH	Voltaire, <i>Œuvres historiques</i> , éd. R. Pomeau, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1957.

- OUSE *Oxford University Studies in the Enlightenment*, Oxford, Voltaire Foundation.
- SVEC *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, Oxford, Voltaire Foundation.
- VST R. Pomeau, R. Vaillot, Ch. Mervaud et autres, *Voltaire en son temps*, 2^e éd., Oxford, Voltaire Foundation, 1995, 2 vol.
- W75G Voltaire, *La Henriade, divers autres poèmes et toutes les pièces relatives à l'épopée*, Genève, [Cramer et Bardin], 1775, 40 vol. in-8o [édition dite « encadrée »].

Entretien

CINQUANTE ANS DE RECHERCHES AUTOUR DE VOLTAIRE

Entretien avec Claude Lauriol

professeur émérite de l'université de Montpellier Paul-Valéry, Institut de recherche sur la Renaissance, l'Âge classique et les Lumières

Claude Lauriol, dix-huitiémiste de renom, poursuit inlassablement ses recherches et ses travaux d'édition. Grand connaisseur de Voltaire, spécialiste de La Beaumelle, il nous accorde un entretien, nous invitant à remonter le temps avec lui.

Le volume XV de la Correspondance générale de La Beaumelle, publiée par la Voltaire Foundation, vient de paraître. Cette correspondance, en grande partie inédite, provient essentiellement d'un fonds privé et apporte un très riche éclairage sur l'histoire des idées au XVIII^e siècle, notamment pour les relations que l'homme de lettres cévenol entretenait avec Voltaire. Je vous ai proposé pour intituler cet entretien l'expression « Autour de Voltaire », car c'est un syntagme qui revient dans de nombreux titres de vos publications. 2018 est un bel anniversaire, puisque votre premier livre a été publié en 1978 : La Beaumelle, un protestant cévenol entre Montesquieu et Voltaire. Vous êtes né en 1932, pourriez-vous d'abord revenir sur votre parcours personnel ?

Je suis né le 11 mars 1932 et j'ai grandi à Nîmes. J'ai des souvenirs précis de la guerre, en particulier des juifs que mon père contribuait à cacher. Une nuit, j'ai été obligé de me lever pour satisfaire un besoin naturel, j'ai traversé l'appartement où nous habitions et j'ai rencontré des personnes que je ne connaissais pas. Quand je me suis recouché, mon père est venu me trouver et m'a dit, chose que je n'ai jamais oubliée : « Tu ne diras jamais à personne que tu as rencontré des gens, même pas à ta mère. » C'était en 1943 probablement. Mon père était pasteur. Ensuite, il a été nommé à l'Oratoire du Louvre à Paris, en janvier 1947, j'avais 14 ans, et donc j'ai fait toutes mes études secondaires et supérieures à Paris. Je suis un ancien de la khâgne de Louis-le-Grand.

Pourriez-vous revenir sur les débuts de votre parcours intellectuel et nous expliquer ce qui vous a conduit jusqu'à La Beaumelle et à Voltaire ?

Lorsque j'ai fini mes études et que j'ai été reçu à l'agrégation de Grammaire, je n'ai pas voulu être nommé à Paris et j'ai choisi Alès, berceau de la famille paternelle, dans l'immense cité scolaire Jean-Baptiste Dumas. Je ne songeais pas le moins du monde à entrer dans l'enseignement supérieur. Et puis, à la fin de l'année scolaire 1964-1965, le proviseur m'a convoqué pour me dire qu'une circulaire stipulait qu'à la rentrée prochaine les agrégés n'enseigneraient plus qu'en première et en terminale, et que la sixième et la cinquième, que j'aimais beaucoup, me seraient interdits. On m'avait fait une fois une proposition, à laquelle je n'avais pas donné suite, à l'université Paul-Valéry de Montpellier. J'ai passé un coup de fil au secrétariat, je ne connaissais personne, j'ai demandé ce qu'il en était, on m'a répondu que la proposition était toujours valable. Cette histoire est difficilement crédible pour les jeunes collègues d'aujourd'hui, mais pourtant elle est vraie. Je suis donc devenu assistant. Il m'a fallu choisir un sujet de thèse, une thèse d'État à l'époque, sur Voltaire, parce que c'est Voltaire qui m'attirait. Ce n'était pas si facile. Finalement, c'est par une relation de mon père que j'ai eu connaissance du fonds Angliviel de La Beaumelle, qui n'avait jamais été vraiment exploité. J'ai inscrit ma thèse auprès de Jean Fabre, qui était très intéressé par ce sujet, alors que l'ensemble des voltairistes faisaient plutôt montre d'un certain dédain. Je ne connaissais rien de La Beaumelle, et je me suis pris petit à petit au jeu. Cela date des années 1964 ou 1965. Cela fait un petit compagnonnage...

316

Vous êtes donc arrivé à La Beaumelle par Voltaire, déjà. Parmi les spécialistes de Voltaire de l'époque, qui étaient vos repères, vos grands modèles ?

Le grand modèle à l'époque, c'était René Pomeau, qui était le grand voltairiste. Jean Fabre s'intéressait également à Voltaire. Il y avait aussi Jacques Van den Heuvel, Jacqueline Marchand et puis bien sûr ceux que j'ai ensuite fréquentés pendant de nombreuses années, Christiane Mervaud, Marie-Hélène Cotoni, José-Michel Moureaux, André Magnan, François Moureau, Sylvain Menant, Jean Balcou et quelques autres...

Vous avez longtemps été actif en politique : comment conceviez-vous cet engagement ?

C'était une manière aussi de vivre un peu le XVIII^e siècle pour notre génération. Je me suis retrouvé ainsi en phase avec Jean Erhard qui lui aussi a été maire. J'ai été maire pendant vingt-quatre ans, de 1971 à 1995. Je passais habituellement mes vacances depuis mon mariage au Pont-de-Montvert, d'où ma femme est originaire par l'une de ses grand-mères. Quatre semaines avant l'élection,

une délégation du conseil municipal est venue me trouver en me disant que leur maire ne faisant pas ce qu'ils attendaient de lui, ils me demandaient si je voulais prendre la suite. J'ai été aussi conseiller général de la Lozère pendant dix-huit ans, de 1973 à 1991.

Étiez-vous encore doctorant à l'époque ?

Oui, j'étais maître assistant, comme on disait. L'accélération que j'ai été contraint de donner à ma thèse est venue d'un événement improbable. Jean Fabre avait pris sa retraite dès qu'il avait pu. Il était originaire d'un village aux confins de l'Hérault et de l'Aveyron. J'allais le voir chaque année à la fin des vacances et, en 1975, il est mort accidentellement, attaqué par des abeilles alors qu'il pêchait à la ligne dans la rivière. C'est quand même extraordinaire ! Je me suis retrouvé alors dans une situation administrative un peu difficile, car je n'avais, vis-à-vis de la famille Anglivièr de La Beaumelle, qui mettait ses archives à ma disposition, qu'une seule obligation, celle de soutenir ma thèse en Sorbonne. À ce moment-là, le seul directeur de thèse possible était René Pomeau. Il a accepté de me recevoir peu après. Il connaissait mon travail par son collègue Jean Fabre, qui lui en avait toujours parlé dans les meilleurs termes. Il a conclu : « Vous me soumettez vos exemplaires de thèse avant la fin du mois de mai, et vous soutiendrez dans l'année. » Ainsi fut fait, mais ma thèse n'était pas finie. J'ai donc travaillé comme un fou pendant six mois et sans qu'il ait demandé à voir au préalable quoi que ce soit. René Pomeau a été mon rapporteur de thèse le 4 décembre 1976, veille de la fondation du RPR par Jacques Chirac.

Qui étaient les membres du jury ?

René Pomeau était donc le rapporteur ; Jacques Proust, directeur du Centre d'étude du XVIII^e siècle de Montpellier (CEDIM) qu'il avait créé ; Jacques Van den Heuvel, qui m'avait très chaleureusement reçu chez lui avant la soutenance ; Paul Vernière, qui revenait du Maroc pour les obsèques de son fils ; Robert Mauzi était le président. Il mit un terme à une longue soutenance en affirmant que je n'avais rien compris à La Beaumelle, car il était homosexuel. Erreur totale qu'il ne me laissa pas le temps de réfuter !

Au cours de votre carrière universitaire, vous avez également assumé des charges administratives ?

Oui, j'ai été vice-président du conseil d'administration de l'université Paul-Valéry de 1982 à 1989. En 1990, j'ai assumé la fonction d'administrateur provisoire de l'université. En 1986, prenant la succession de Jacques Proust, Georges Dulac et moi sommes devenus codirecteurs du CEDIM. Notre mandat

a duré douze ans, jusqu'en 1998. J'ai été aussi le secrétaire général de la Société française d'étude du XVIII^e siècle (SFEDS), de 1995 à 2001, sous les présidences de Pierre Rétat et de Jean Mondot, puis de délégué auprès de la Société internationale (SIEDS). C'est ainsi que j'ai proposé à la Société internationale la candidature de Montpellier pour son congrès de 2007. L'organisation de ce XII^e Congrès international des Lumières en juillet 2007 fut le résultat d'un exemplaire travail d'équipe. Elle reposait aussi sur un engagement politique. J'entretenais d'excellents rapports avec Georges Frêche, alors président de la région Languedoc-Roussillon et de l'agglomération de Montpellier, dont les subventions nous permirent d'utiliser le Palais des congrès Le Corum tout en conservant des frais d'inscription les plus modestes possibles. Pourtant, il avait décliné l'invitation qui lui avait été adressée d'ouvrir le congrès. Trois ou quatre jours avant cette ouverture, par le plus grand des hasards, il m'interpelle à la sortie du musée Fabre. Je réalise alors qu'il ne s'agissait que d'un courrier administratif émanant de son secrétariat et je renouvelle la proposition. Pas de réponse. Il arrive sans prévenir quelques minutes avant l'ouverture, assure avoir attendu cette occasion pour prendre sa retraite de dix-huitiémiste (il était l'auteur d'une thèse d'histoire économique sur Toulouse au siècle des Lumières). Mais le souvenir le plus émouvant que je conserve de ce congrès demeure la réunion du comité exécutif qui se tenait en Allemagne en septembre 2005, au cours de laquelle j'ai appris le décès brutal de Jacques Proust. Ce congrès marque la fin de mes activités administratives.

Peut-on revenir sur ce fonds La Beaumelle que vous avez reçu l'autorisation de consulter, en quoi consiste-t-il?

Principalement en une quantité considérable de lettres, de manuscrits et de documents divers qui concernent La Beaumelle et le XVIII^e siècle.

S'agit-il des papiers personnels de La Beaumelle?

Oui, en grande partie. Certains ont dû disparaître, mais il y en a beaucoup.

Ce fonds comprend-il aussi sa bibliothèque?

Cette bibliothèque se trouve aux Angliviels à Valleraugue, vaste demeure restructurée après son acquisition par Jean Angliviél son frère, en 1769. La Beaumelle ne l'a pas connue. Elle contient plusieurs milliers de livres : 40 % appartenaient à son frère et 40 % à son neveu, Maurice Angliviél, bibliothécaire du musée de la Marine à Paris, correspondant de Louis Médard de Lunel. On ne peut donc pas dire qu'il s'agit de la bibliothèque de La Beaumelle. Depuis son mariage, il habitait à Mazères dans le pays de Foix et il est mort prématurément à Paris. On en connaît deux inventaires après décès.

Y a-t-il dans cette bibliothèque des livres de Voltaire, ou plus généralement des éditions du XVIII^e siècle?

Oui, beaucoup, et en particulier un exemplaire de l'*Encyclopédie*.

Y a-t-il des notes marginales sur certains de ces volumes?

Rarement. Onze volumes des *Œuvres de M. de Voltaire*, imprimées par Cramer, en 1756-1757, portent des notes marginales de La Beaumelle que je n'ai pas encore analysées. Ce sera pour le volume suivant de la *Correspondance*.

Quel genre de lecteur de Voltaire était La Beaumelle?

Ses lettres écrites au collège puis chez lui avant son départ pour Genève en 1745 témoignent d'une grande admiration pour Voltaire poète, et n'en relèvent pas moins ses négligences, ses fautes de grammaire ou de versification qui l'empêchent d'atteindre à la perfection. On retrouve ce même travers dans ses fameuses notes de l'édition Eslinger du *Siècle de Louis XIV*. De même pour l'*Esprit des lois*: il admire Montesquieu, mais lui reproche sa prudence. Il lui rend visite à Paris avec le compte rendu critique qu'il en a fait dans *La Spectatrice danoise*. Il écrira la *Suite de la Défense de l'Esprit des lois*, dans laquelle il accentue les principes du « montesquieusisme » que Montesquieu avait atténués dans sa *Défense de L'Esprit des lois*.

Très jeune, La Beaumelle est donc un commentateur critique, engagé.

Oui, et il est épris de liberté. Il a fait ses études dans un collège catholique à Alès qui vient d'être créé pour ramener au catholicisme les enfants de huguenots. Élève brillant devenu bon catholique, il refuse de se faire jésuite. La crise de l'adolescence fait de lui un protestant exalté qui s'enfuit « au Désert », d'où son père le ramène et le tient à la maison pendant près de deux années. Une telle démarche est sévèrement réprimée par les autorités. Il voudrait aller poursuivre ses études à l'Académie de Genève, la seule université qui soit ouverte à un huguenot. Son père finit pas y consentir, La Beaumelle devant écrire à son père depuis Genève une lettre pour lui demander pardon d'être parti sans son autorisation.

C'était une autorisation pour disculper le père? une lettre ostensible?

Oui, c'était pour le mettre à couvert, bien sûr. La Beaumelle part à Genève en 1745. C'est alors qu'on lui conseille d'abandonner son patronyme Angliviel et de s'appeler La Beaumelle. Ce nom est usuel dans sa famille, un ou deux de ses cousins le portent aussi.

Est-ce que comme avec Montesquieu, c'est La Beaumelle qui a pris l'initiative d'entrer en contact avec Voltaire?

La rencontre à Paris de La Beaumelle avec Montesquieu est bien documentée. L'auteur de *l'Esprit des lois* avait de l'estime et de l'amitié pour ce jeune homme. Il le prendra sous sa protection et l'aidera à sortir de la Bastille en 1753. Il lui adressa de nombreuses lettres dont la majeure partie est perdue. Il en va différemment pour Voltaire. Leur premier contact a eu lieu à Paris : La Beaumelle a été invité par Voltaire à assister à la représentation de *Rome sauvée* à Sceaux, peu avant son départ pour Berlin en mai 1750. On ne sait rien de plus.

Les deux hommes se connaissaient donc déjà? Y avait-il eu un échange épistolaire?

320

Probablement non. En 1751, devenu professeur royal de belles-lettres et de langue française à Copenhague, La Beaumelle a le projet d'une édition des classiques français. Il prend l'initiative d'écrire à Voltaire pour lui demander d'apporter à sa *Henriade* les corrections qui s'imposent. Cette lettre de ce jeune homme de 25 ans au grand Voltaire est étonnante d'aplomb ! À cette époque, La Beaumelle est encore en bons termes avec Voltaire.

Vous vous consacrez maintenant, depuis le début des années 2000, à l'édition intégrale de cette correspondance de La Beaumelle. Quelle place occupe Voltaire dans ces recherches?

Parallèlement à la correspondance de La Beaumelle, j'ai édité des textes de Voltaire visant La Beaumelle pour les *Œuvres complètes*. Dès l'origine, j'ai fait partie de l'équipe « Voltaire en son temps ». J'ai travaillé au volume dont André Magnan avait trouvé le titre : *De la cour au jardin*. D'abord le *Supplément au Siècle de Louis XIV*, puis la *Lettre au public* et le *Mémoire pour être mis à la tête de la nouvelle édition qu'on prépare du Siècle de Louis XIV*, dans lesquels Voltaire dénonce en 1767 La Beaumelle comme prédicant. Ces deux éditions ont paru il y a déjà quelques années. Quant à la *Correspondance de La Beaumelle*, le volume XV est arrivé il y a peu. Il semble bien qu'il y en aura dix-huit en tout.

Que représente cette entreprise pour vous? Est-ce le couronnement de votre carrière de chercheur? un aboutissement de vos recherches? Aviez-vous cette perspective en tête lors de vos premières recherches?

Je ne sais pas si c'est le couronnement, mais en tout cas c'est la fin. C'est un tout autre travail. Quand je rédigeais ma thèse, je sélectionnais dans cette correspondance ce qui me paraissait intéressant, laissant le reste de côté. Dans cette édition, le moindre détail doit être élucidé s'il est possible.

Avec la conscience déjà qu'il s'agissait là de matériaux précieux pour l'histoire des idées au siècle des Lumières ?

Oui, le travail que j'avais mené produisait tellement de documents nouveaux qu'un jour Jean Fabre m'a dit, lors d'une rencontre à Murat-sur-Vèbre, que si je continuais ainsi, je soutiendrais ma thèse au moment de prendre ma retraite. Il m'a donc incité à trouver un moyen de l'abréger, ce que j'ai fait, à part un bref résumé, en l'arrêtant à septembre 1757, quand il est exilé en Languedoc à l'issue de sa seconde incarcération à la Bastille. Depuis trois ou quatre ans, j'étudie cette seconde partie de sa carrière où je découvre bien du nouveau, notamment sur le rôle de La Beaumelle dans la défense des Calas. Mais l'idée de publier cette correspondance est venue assez rapidement. Le premier volume est sorti, je crois, en 2005, il y a eu des travaux préliminaires, il a fallu l'accord de la famille pour microfilmer l'essentiel du fonds, pour trouver un éditeur, des collaborateurs, tout cela prend du temps. Ce travail a véritablement commencé au début de l'année 2000, il me semble.

Quelle place occupe Voltaire dans cette entreprise ?

Cela dépend des périodes. Par exemple, le Voltaire écrivain est comme absent dans le volume sur lequel je travaille actuellement, qui couvrira les années 1764-1766. C'est le contraire lors de son séjour à Berlin en 1751 et dans la période qui a suivi la brouille avec Voltaire, malgré les tentatives de réconciliation menées par la comtesse Bentinck (nous avons publié cette correspondance avec André Magnan).

Peut-on rappeler ce qui s'est passé lors de cette rencontre ?

À l'occasion d'une demande précise un heurt entre deux forts tempéraments, celui du grand Voltaire et celui d'un jeune homme ne doutant de rien. Par-delà leur différence d'âge, de statut social et de notoriété, ils partagent la sensibilité, l'agressivité et la mauvaise foi qui font les polémistes. Lors de son séjour à Paris en 1750, La Beaumelle a acheté à Louis Racine des lettres de Mme de Maintenon, puis s'en est procuré d'autres. Quand il arrive à Berlin, il est en possession d'un certain nombre de ces lettres. Voltaire, qui s'apprête à publier son *Siècle de Louis XIV*, lui demande de les lui communiquer, à quoi La Beaumelle répond par un refus.

Comment s'expliquent cet entêtement de Voltaire et cet acharnement à l'égard de La Beaumelle ?

L'édition de *Siècle de Louis XIV*, publiée à Francfort en 1752 avec des notes que lui a fournies La Beaumelle, permet de le comprendre. Cette édition a connu un grand succès. Certaines de ces notes sont insignifiantes, déplacées ou insolentes,

mais d'autres sont pertinentes, et toutes exprimées avec vigueur. Elles sont précédées de « Lettres à M. de Voltaire » où fait mouche le talent de La Beaumelle polémiste. Voltaire ne lui pardonnera jamais cette édition. Pendant plus de vingt ans, il dénoncera aux autorités les passages de cette édition et de *Mes pensées*, les appelant à sévir contre leur auteur accusé de crimes de lèse-majesté. L'édition critique du *Supplément au Siècle de Louis XIV* comme du *Mémoire* de 1767 fait apparaître une autre raison de cet acharnement. Si l'on abandonne la méthode ordinaire de les annoter qui se limite à renvoyer le lecteur de ce texte de Voltaire à un autre de lui, et si l'on prend la peine d'aller vérifier dans des sources neutres la valeur de ses affirmations, on s'aperçoit que les historiens d'aujourd'hui lui donnent la plupart du temps tort. Voilà une autre raison de cet acharnement : La Beaumelle n'est pas l'ignorant qu'il stigmatise. La remarque que José-Michel Moureaux a faite il y a longtemps à propos de Larcher dans son édition critique de *La Défense de mon oncle* peut s'appliquer à La Beaumelle : Voltaire est d'autant plus agressif contre cet adversaire que cet adversaire est bien informé. La Beaumelle est encore le seul des adversaires de Voltaire qui ose l'affronter la plume à la main, avec ses mêmes armes, malgré les conseils de ses amis qui l'invitent à la prudence.

En effet, dans nombre de vos contributions, vous vous êtes attaché à réhabiliter La Beaumelle, l'homme de lettres ridiculisé et honni par Voltaire, à réhabiliter son travail scientifique en tout cas.

Honni oui, ridiculisé non : La Beaumelle a fait lui-même le constat que Voltaire n'a jamais su être plaisant avec lui. Réhabiliter c'est beaucoup dire. Voltaire dénonce La Beaumelle avec une violence inouïe qui n'a été que fort rarement condamnée par les critiques. Mes écrits, je l'espère, ont été pris en compte par les spécialistes. Il n'en demeure pas moins que l'image que le grand public et même le monde universitaire ont de La Beaumelle, est encore celle que Voltaire a créée, relayée par ses épigones et longtemps adoptée par les voltairistes.

Sur un plan personnel, que vous a apporté cette longue fréquentation de La Beaumelle et de Voltaire ?

Je conserve le souvenir de m'être toujours senti en porte-à-faux dans mon enquête par rapport à ce qui était écrit partout sur La Beaumelle. Pour les dix-huitiémistes, s'intéresser à ce personnage était incompréhensible. Je m'en suis justifié dans l'introduction de ma thèse. J'y ai rassemblé les témoignages de quatre grands dix-huitiémistes de l'époque, un Anglais, un Allemand de l'Est, un Italien et un Français, qui, chacun dans leur domaine, s'étonnaient du contraste entre la qualité du texte de La Beaumelle et l'image qu'il avait de son auteur. R. Shackleton soulignait la haute tenue de la *Suite de la défense de L'Esprit des Lois*, où P. Vernière trouvait une analyse pertinente de Spinoza d'ordinaire

dénigré. F. Diaz et W. Krauss montraient l'intérêt de *L'Asiatique tolérant* et de *Mes pensées*. Mes recherches sur La Beaumelle m'ont entraîné à Genève, à Copenhague, en Allemagne, à Amsterdam, à Paris et à la Bastille, elles m'ont conduit à m'intéresser à tous les domaines de la recherche, à l'histoire du livre, de la presse, des idées, du protestantisme, de la tolérance, etc. De ce point de vue-là, je suis un généraliste. J'ai aussi assisté à une certaine évolution dans l'image de Voltaire. Longtemps, toute information défavorable à Voltaire était rejetée par la critique comme une calomnie réactionnaire. J'ai tenté de mettre en garde ses biographes contre le fait que, malgré leurs recherches, Voltaire restait le maître de sa biographie, par les informations qu'il fournit dans sa correspondance, parce qu'il tait, par la touche légère qu'il donne à toute chose et que ses biographes adoptent (je pense à Jean Orieux). On ne peut pas être ennuyeux quand on parle de Voltaire. Progressivement, on en vient à admettre que tout ce qu'écrivait Voltaire n'est pas forcément vrai, et que certains faits ternissent son portrait idéalisé. Les accusations d'une extrême gravité que Voltaire profère contre ses adversaires ne seraient plus tolérées aujourd'hui.

Vous avez contribué, par vos travaux, à établir une solide tradition d'édition de correspondances à Montpellier. D'un point de vue méthodologique, comment avez-vous travaillé? Quelles normes éditoriales avez-vous adoptées?

Il n'y a pas de normes éditoriales qui s'appliqueraient à toutes les éditions de correspondance : chacune a ses particularités qui imposent des choix qui ne sont jamais entièrement satisfaisants. Les majuscules correspondent bien souvent à leur emplacement sur le manuscrit et perdent leur éventuel intérêt sur l'imprimé. La ponctuation comme l'orthographe sont souvent fluctuantes chez le même scripteur et elles sont parfois déconcertantes, alors qu'un éditeur recherche l'uniformité et la régularité. Il faut veiller à ce que le texte reste lisible pour le lecteur : on ne peut pas multiplier à l'infini les indications des corrections apportées. Pour l'annotation, la première règle est de vérifier les transcriptions avant de se lancer dans les identifications. La deuxième est de préciser le sens de certains mots. La troisième, de se garder de tout ce qui pourrait apparaître comme un commentaire ou un jugement de valeur, car il n'y a rien qui vieillisse plus vite.

Grâce à vos recherches autour de la correspondance, vous avez trouvé de nouveaux matériaux relatifs à l'affaire Calas.

Oui, dans ce fonds, que je croyais connaître, j'ai découvert, entre autres, deux nouveaux mémoires que La Beaumelle a écrits pour les Calas. L'un est publié dans ce tome 14, l'autre le sera dans le 15. Lorsque le corps de Marc-Antoine Calas est découvert en octobre 1761, La Beaumelle réside à Toulouse depuis l'été 1759, et il connaît les gens qui sont concernés par l'affaire : l'avocat David Lavaysse, le père de

l'un des accusés, les membres du Parlement qui vont les condamner, le procureur du roi Lagane, l'ami de son frère, et le capitoul David de Beaudrigue, son ennemi personnel. En janvier 1760, le capitoul l'a surpris à jouer à un jeu prohibé chez une comtesse avec la meilleure société toulousaine. Seuls la comtesse et La Beaumelle sont décrétés de prise de corps. La Beaumelle se cache, se réfugie dans le pays de Foix, conteste la procédure, rédige un mémoire cinglant contre David qui emporte la décision du Parlement qui le relaxe en février 1761. Le 3 octobre, quelques jours avant la découverte du corps, David désarme La Beaumelle sur la place royale (il sera contraint de lui rendre son épée). La Beaumelle se concerta avec David Lavaysse qui l'a aidé dans sa défense contre David et qui rédige des mémoires pour son fils Gaubert. C'est alors qu'il fait la connaissance de Mme Nicol, sa fille, alors veuve, avec qui il se maria en mars 1764. Il rédige *La Calomnie confondue* qui sera publiée sous le nom du pasteur Rabaut et brûlée par le Parlement quelques jours avant l'exécution de Calas. En décembre, une lettre de cachet obtenue contre lui par le président de Niquet pour « mauvaise conduite » contraint La Beaumelle à se cacher dans le pays de Foix jusqu'en décembre 1763, quand le comte de Saint-Florentin reprochera au président de l'avoir abusé.

À quel moment de l'affaire Calas Voltaire et La Beaumelle se croisent-ils ?

Voltaire ignore le rôle que joue La Beaumelle. J'ai pu établir qu'un mémoire bien connu, les *Observations pour Madame Calas*, signé Duroux et attribué au conseiller au Parlement La Salle, son ami, est de La Beaumelle. Or ce mémoire est une source d'informations pour Voltaire, ainsi que *Les Toulousaines* de Court de Gébelin dont l'informateur est aussi La Beaumelle. Le mémoire « Au roi » que Voltaire reçoit de David Lavaysse en janvier 1763 est encore de La Beaumelle (il a été publié dans les *Œuvres complètes* par Robert Grandroute), et son correspondant le lui cache. Et lorsque Voltaire découvre que La Beaumelle est devenu son gendre, il écrit à David Lavaysse sa consternation qu'un pareil individu ait pu s'introduire dans une famille respectable. Il s'agacera que David Lavaysse s'inscrive en faux contre ces reproches.

Vous avez dit et écrit à plusieurs reprises que l'affaire Calas, ainsi que les circonstances de la publication du Traité sur la tolérance, sont encore mal connues en France. Comment avez-vous perçu le retour de Voltaire et de la lecture du Traité sur la tolérance au moment des événements de 2015 ?

Avec beaucoup de scepticisme. Dans un article où j'invitais à réexaminer la notion de tolérance¹, j'écrivais que la conception que Voltaire s'en fait

¹ Publié en 2003 dans les *Mélanges à la mémoire de Michel Péronnet*, t. 2, *La Réforme*, Montpellier, Presses universitaires de la Méditerranée, 2003, p. 253-263.

n'est pas celle qui peut résoudre les problèmes de notre époque. Dans le *Traité*, Voltaire aborde le problème d'une manière que je trouve simpliste : toutes les religions sont dans l'erreur, le déisme seul détient une part de vérité, débarrassons-nous des différentes formes de pratique religieuse souvent ridicules (c'est la *Prière à Dieu*) et tout ira bien. Mais les religions n'ont pas disparu, pour le meilleur ou pour le pire, et l'intolérance s'est accrue en changeant d'objet. Tout a changé depuis l'époque de Voltaire pour qui le monde était relativement réduit et stable : la mondialisation, l'explosion démographique, les déplacements de populations, les problèmes des minorités, les grandes idéologies politiques et sociales, le développement des médias et d'internet, la coexistence en un même lieu de religions et de cultures différentes, l'accentuation des écarts entre riches et pauvres, ont tout bouleversé. La tolérance n'est plus une exigence temporaire que le progrès rendra obsolète. Elle doit être repensée d'une manière positive au-delà de sa dimension religieuse.

Son intervention dans l'affaire Calas ne vous paraît-elle pas une forme d'action, d'intervention, de contestation ?

Une protestation contre l'injustice assurément, mais pas une contestation de l'Ancien Régime. Dans le *Traité*, la réhabilitation de Calas est mise au crédit de la monarchie : c'est une victoire du roi et de son gouvernement sur l'obscurantisme de la populace. C'est une habileté de polémiste. Voltaire ne parle pas de l'obscurantisme des élites, notamment toulousaines. Ceux qui ont condamné Calas à un supplice barbare, ce sont les capitouls, le procureur du roi, le procureur général du Parlement, les magistrats de la Tournelle. Ils ont cru à la réalité d'un crime familial sans précédent, et ont condamné Calas à la roue sur une enquête inexistante.

Voltaire met tout de même en cause les procédures de la justice, les monitoires ?

Oui, une procédure qui ne peut que conduire à l'injustice. Mais il faut remarquer que cette procédure légale n'a même pas été respectée au départ. Quand David de Beaudrigue fait irruption dans la fameuse pièce de la rue des Filatiers, il ne procède à aucune constatation des lieux, à aucun interrogatoire, à aucune recherche, il ne dresse pas de procès-verbal : il arrête les personnes présentes et les conduit en prison. Les voilà donc inculpées sans la moindre enquête, et, devenues inculpées, elles perdent leur statut de témoins. Elles n'ont donc jamais été interrogées que par la procédure biaisée des briefs entendit. Qu'est-ce qui a poussé David à agir ainsi ? Sans doute la conviction que partagent les autorités toulousaines, qui ne se sont pas émues de cette entorse pourtant décisive, de la vraisemblance de ce crime horrible.

Peut-être en effet dans le Traité sur la tolérance n'incrimine-t-il pas des personnes, mais dans sa correspondance, pendant ces années, Voltaire désigne les coupables, non ?

Il donne aussi *quitus* au roi et au conseil des Requêteurs d'avoir cassé la sentence qui condamnait les accusés et d'avoir ordonné un nouveau procès qui aboutit à un acquittement. Mme Calas et Gaubert Lavaysse seraient alors en droit d'attaquer en dommages et intérêts – comme nous disons – les capitouls et la Tournelle du Parlement. La démarche n'est pas sans risques. Le conseil des Requêteurs avait ordonné que sa décision serait affichée partout. Elle ne l'a pas été à Toulouse, le Parlement n'acceptant pas que son jugement soit contesté. Grâce à ses relations, David Lavaysse finit par obtenir que l'érou de son fils soit rayé des registres, encore le fut-il par la Chambre des vacations, instance réduite à deux ou trois personnes qui expédient les affaires courantes lorsque le Parlement ne siège pas. Le risque était grand, ce que nous avons de la peine à concevoir. David Lavaysse y renonça et Mme Calas aussi sur le Conseil des avocats parisiens, et sa décision eut l'approbation de Voltaire.

N'est-ce pas ce qui peut expliquer aussi que Voltaire n'aille pas trop loin dans la dénonciation et la désignation des coupables ? Pour lui aussi, le risque existe.

Le risque encouru en 1762 par Voltaire installé à Ferney n'apparaît pas clairement. Il en est différemment de La Beaumelle, protestant notoire et adversaire personnel de David de Beaudrigue, qui, lui, est à Toulouse et qui s'implique dans ce combat dès octobre 1761.

Cette croyance en la culpabilité de Calas apparaît-elle chez le peuple de Toulouse ?

Chez le peuple je ne sais pas, chez les élites assurément. Chez David, puisqu'il arrête les Calas alors qu'il ne sait rien de ce qui s'est passé, chez les capitouls et chez les membres du Parlement qui rédigent les briefs entendit, chez le clergé qui diffuse les monitoires dans les églises. Les avis divergents sont rares, tel celui du conseiller La Salle.

Oui, vous l'avez mentionné par exemple dans cette conférence prononcée en Grèce, « Voltaire et l'affaire Calas, de l'histoire au mythe » comme une évidence, comme une croyance attestée.

Oui, elle date de 2006. Depuis, j'ai beaucoup progressé dans la connaissance de l'affaire Calas. Mais il y a un point qui reste obscur. D'où vient cette conviction, alors que dans les nombreuses et souvent violentes controverses entre protestants et catholiques tant au XVI^e, qu'au XVII^e et au XVIII^e siècle, cet argument n'apparaît jamais ? Cela demeure mystérieux.

Vous pourriez donc aujourd'hui réécrire une nouvelle histoire de l'affaire Calas plus complète ?

C'est beaucoup dire, mais j'ai trouvé de nouveaux documents qui en éclairent certains aspects. Je peux montrer que le capitoul David de Beudrigue n'a pas été destitué pour son rôle dans l'affaire Calas, mais pour concussion : contrairement à la loi, il avait exigé des familles de deux Anglais protestants décédés à Toulouse des sommes exorbitantes pour leur délivrer le permis d'inhumer. Le mémoire « Au roi », jusqu'ici inédit, rédigé par La Beaumelle en juin 1762 pour la réhabilitation de Jean Calas, requiert une analyse. Il en est de même pour le mémoire par lequel Mme Calas attaque en dommages et intérêts les capitouls et le Parlement. Au même moment, de son côté, Voltaire pousse l'avocat Élie de Beaumont à rédiger le sien. Gaubert Lavaysse à Paris fait le lien entre Mme Calas, sa famille, et Voltaire sans rien lui dévoiler de qui s'écrit à Toulouse. Je connais maintenant l'étendue des obligations dont Mme Calas écrit être redevable à La Beaumelle. Cette nouvelle histoire que je n'écrirai probablement pas n'opposerait pas La Beaumelle à Voltaire. Elle viserait à donner à chacun la part qui lui revient.

Entretiens réalisés par Linda Gil à Montpellier, décembre 2018 et 2019

